

DIRECTION GENERALE

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le 26 JUIL 2019.

N° 022 /MFP/ENA-DG

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats aux Concours Professionnels d'entrée en 2020 à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), qu'à l'issue de l'étude des dossiers de candidature, les résultats peuvent être consultés sur leur espace candidat.

Aussi voudrais-je inviter l'ensemble des candidats dont les dossiers ont été rejetés, à se rendre au Service des Concours en vue de leur régularisation, au plus tard le vendredi 9 août 2019, délai de rigueur.

Les candidats qui n'auront pas satisfait à cette exigence dans le délai requis, verront leur candidature invalidée.



[Signature]
TRAORE Salamata